

Avant de commencer

Veillez envisager de présenter votre demande en ligne sur le site <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario> puisqu'il s'agit d'un processus rapide et convivial qui vous facilitera la tâche. Voici les avantages des demandes en ligne : réponse plus rapide, avis immédiat de la réception de votre demande et capacité de suivi de l'avancement de votre demande en ligne.

Un nom commercial est valide pendant cinq (5) ans. Si votre entreprise cesse ses activités, l'enregistrement du nom commercial peut être révoqué. Il n'y a pas de frais pour cette formalité. Si vous souhaitez demander une annulation, vous devez le faire avant la date d'expiration indiquée sur l'enregistrement.

Ce formulaire peut être utilisé pour annuler des enregistrements en vertu de la Loi sur les noms commerciaux.

Si vous préférez remplir ce formulaire, vous devez le faire à l'ordinateur. Le formulaire est dynamique : il change en fonction de vos réponses aux questions. Vous pouvez sauvegarder le formulaire, mais vous ne pourrez l'imprimer qu'une fois les champs obligatoires remplis. Ces champs sont indiqués par un astérisque (*).

Pour obtenir des renseignements détaillés sur cette demande, veuillez d'abord consulter [l'avis applicable](#).

Renseignements requis

Avant de remplir ce formulaire, veuillez vous assurer d'avoir en main les renseignements suivants.

Nom commercial d'une personne morale

1. Nom commercial.
2. Numéro d'identification d'entreprise (NIE).
3. Renseignements sur le titulaire : dénomination sociale, NMO (numéro matricule de l'Ontario) et adresse courriel officielle.
4. Clé d'entreprise de la société. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'autorité sur le nom commercial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la [clé d'entreprise](#).
5. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
6. Personne autorisant l'annulation.

Nom commercial pour une société en nom collectif ou en commandite

1. Nom commercial.
2. Numéro d'identification d'entreprise (NIE).
3. Renseignements sur le titulaire : nom commercial, NIE et adresse courriel officielle.
4. Clé d'entreprise de la raison sociale. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'autorité sur le nom commercial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la [clé d'entreprise](#).
5. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
6. Personne autorisant l'annulation.

Nom commercial d'une entreprise individuelle

1. Nom commercial.

2. Numéro d'identification d'entreprise (NIE).
3. Adresse courriel officielle.
4. Clé d'entreprise. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'autorité sur le nom commercial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la [clé d'entreprise](#).
5. Nom complet du propriétaire unique.
6. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
7. Personne autorisant l'annulation.

Raison sociale de la société de capitaux extraprovinciale

1. Nom commercial.
2. Numéro d'identification d'entreprise (NIE) et l'adresse courriel officielle.
3. Clé d'entreprise de la raison sociale. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'autorité sur le nom commercial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la [clé d'entreprise](#).
4. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
5. Personne autorisant l'annulation.

Raison sociale d'une société à responsabilité limitée extraprovinciale

1. Raison sociale.
2. Numéro d'identification d'entreprise (NIE) et l'adresse courriel officielle.
3. Clé d'entreprise pour la raison sociale. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'autorité sur le nom commercial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la [clé d'entreprise](#).
4. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
5. Personne autorisant l'annulation.

Raison sociale d'une société en nom collectif

1. Raison sociale.
2. Numéro d'identification d'entreprise (NIE) et l'adresse courriel officielle.
3. Clé d'entreprise pour la raison sociale. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'autorité sur le nom commercial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la [clé d'entreprise](#).
4. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
5. Personne autorisant l'annulation.

Raison sociale d'une société à responsabilité limitée de l'Ontario

1. Raison sociale.
2. Numéro d'identification d'entreprise (NIE) et l'adresse courriel officielle.
3. Clé d'entreprise pour la raison sociale. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'autorité sur le nom commercial. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la [clé d'entreprise](#).
4. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse courriel). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
5. Personne autorisant l'annulation.

Type d'entité

Vous devez sélectionner votre type d'entité dans la liste déroulante.

- Nom commercial d'une personne morale
- Nom commercial d'une société en nom collectif
- Nom commercial d'une société en commandite
- Nom commercial d'une entreprise individuelle
- Raison sociale de la société de capitaux extraprovinciale
- Raison sociale d'une société à responsabilité limitée extraprovinciale
- Raison sociale d'une société en nom collectif
- Raison sociale d'une société à responsabilité limitée de l'Ontario

Renseignements sur l'entité

Nom commercial d'une personne morale

Renseignements sur le nom commercial

Veillez saisir le nom commercial et le NIE. La dénomination sociale doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère.

Renseignement sur le titulaire

Veillez saisir la dénomination sociale, le numéro matricule de la société, la clé d'entreprise et l'adresse courriel officielle de la société inscrite.

Nous avons besoin de la clé d'entreprise pour vérifier que vous êtes autorisé à déposer cette annulation.

La dénomination sociale saisie doit être exactement la même que celle figurant dans le certificat de constitution original ou, s'il y a eu modification de la dénomination, la dénomination telle qu'elle apparaît dans les plus récents statuts attestant la modification de dénomination.

Vous devez saisir l'adresse courriel officielle déjà inscrite au ministère. Ceci est l'adresse courriel officielle de la personne morale. L'adresse courriel officielle sera utilisée pour communiquer avec l'entreprise. Les documents concernant la présente demande seront transmis à l'adresse courriel officielle, ainsi qu'à l'adresse courriel de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

Si l'adresse courriel officielle de la personne morale a changé, vous devez en informer le ministère en déposant un [Rapport initial/Avis de modification/Rapports annuels par une personne morale de l'Ontario – Formulaire numéro 5284](#) si le titulaire est une personne morale de l'Ontario. Si le titulaire est une société étrangère à capital-actions, vous devez remplir le formulaire [Rapport initial/Avis de modification/Rapports annuels par une personne morale extraprovinciale étrangère avec capital-actions – Formulaire numéro 5285](#). Si le titulaire est une société fédérale, nationale ou étrangère sans capital-actions, vous devez remplir le formulaire [Rapport initial/Avis de modification par une personne morale extraprovinciale fédérale/du Canada/étrangère sans capital-actions - Formulaire numéro 5286](#). Veuillez consulter la *Loi sur les renseignements exigés des personnes morales* (LREPM) pour plus de détails.

Nom commercial d'une société en nom collectif ou en commandite

Renseignements sur le nom commercial

Veillez saisir le nom commercial et le NIE. La dénomination sociale doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère.

Renseignement sur le titulaire

Veillez saisir le nom de la société en nom collectif, le NIE, la clé d'entreprise et l'adresse courriel officielle de la société en nom collectif.

Nous avons besoin de la clé d'entreprise pour vérifier que vous êtes habilité à déposer cette annulation.

La dénomination doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère, si le titulaire est une société en nom collectif. Si le titulaire est une société en commandite et qu'il y a eu un changement de nom, le nom de la société doit être le même que celui qui figure sur le plus récent document de changement de nom.

Vous devez saisir l'adresse courriel officielle de la société en nom collectif inscrite au ministère. L'adresse courriel officielle sera utilisée pour communiquer avec l'entreprise. Les documents concernant la présente demande seront transmis à votre adresse courriel officielle, ainsi qu'à l'adresse courriel de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

Si l'adresse courriel officielle du titulaire a changé, vous devez aviser le ministère en remplissant le formulaire [Modifier une raison sociale pour une société en nom collectif – Formulaire numéro 5293](#), si le titulaire est une société en nom collectif, ou [Dépôt d'une déclaration de changement d'une société en commandite – Formulaire numéro 5307](#), si la personne enregistrée est une société en commandite.

Nom commercial d'une entreprise individuelle

Renseignements sur le nom commercial

Veillez saisir le nom commercial, le NIE et la clé d'entreprise de l'entreprise personnelle qui demande l'annulation.

La dénomination doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère.

Nous avons besoin de la clé d'entreprise pour vérifier que vous êtes habilité à déposer cette annulation.

Vous devez saisir l'adresse courriel officielle déjà inscrite au ministère. L'adresse courriel officielle sera utilisée pour communiquer avec l'entreprise. Les documents concernant la présente demande seront transmis à l'adresse courriel officielle, ainsi qu'à l'adresse courriel de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

Renseignement sur le titulaire

Saisissez le nom complet du propriétaire unique.

Raison sociale d'une société à responsabilité limitée extraprovinciale

Renseignements sur le nom commercial

Veillez saisir la raison sociale, le NIE, la clé d'entreprise et l'adresse électronique officielle de la société à responsabilité limitée extraprovinciale qui demande le renouvellement.

La dénomination doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère.

Nous avons besoin de la clé d'entreprise pour vérifier que vous êtes habilité à déposer cette annulation.

Vous devez saisir l'adresse courriel officielle déjà inscrite au ministère. L'adresse courriel officielle sera utilisée pour communiquer avec l'entreprise. Les documents concernant la présente demande seront transmis à votre adresse courriel officielle, ainsi qu'à l'adresse courriel de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

Raison sociale d'une société en nom collectif à responsabilité limitée extraprovinciale

Renseignements sur le nom commercial

Veillez saisir la raison sociale, le NIE, la clé d'entreprise et l'adresse courriel officielle de l'entité qui demande l'annulation.

Nous avons besoin de la clé d'entreprise pour vérifier que vous êtes habilité à déposer cette annulation. La dénomination doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère.

The firm name must be the same as it appears on the ministry's records.

You must indicate the official email address that is already on record with the ministry. The official email will be used to communicate with the business. The documents related to this application will be sent to your official email address as well as to the email of the contact person indicated in Section 2 of this form.

Raison sociale d'une société en nom collectif

Renseignements sur le nom commercial

Veillez saisir la raison sociale, le NIE, la clé d'entreprise et l'adresse courriel officielle de l'entité qui demande l'annulation.

Nous avons besoin de la clé d'entreprise pour vérifier que vous êtes autorisé à déposer cette annulation.

La dénomination doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère.

Vous devez saisir l'adresse courriel officielle déjà inscrite au ministère. L'adresse courriel officielle sera utilisée pour communiquer avec l'entreprise. Les documents concernant la présente demande seront transmis à votre adresse courriel officielle, ainsi qu'à l'adresse courriel de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

Raison sociale d'une société en nom collectif à responsabilité limitée de l'Ontario

Renseignements sur le nom commercial

Veillez saisir la raison sociale, le NIE, la clé d'entreprise et l'adresse courriel officielle de l'entité qui demande l'annulation.

Nous avons besoin de la clé d'entreprise pour vérifier que vous êtes autorisé à déposer cette annulation.

La dénomination doit être la même que celle figurant dans les dossiers du ministère.

Vous devez saisir l'adresse courriel officielle déjà inscrite au ministère. L'adresse courriel officielle sera utilisée pour communiquer avec l'entreprise. Les documents concernant la présente demande seront transmis à votre adresse courriel officielle, ainsi qu'à l'adresse courriel de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

Coordonnées

Veillez saisir le nom complet, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne-ressource. Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics. Le ministère contactera cette personne pour toute question relative à cette demande. Les documents relatifs à cette demande seront envoyés à l'adresse courriel de la personne-ressource.

Confirmation de l'annulation

La personne-ressource doit confirmer l'annulation de la raison sociale ou du nom commercial et accepter que tous les noms commerciaux qui ont été enregistrés sous cette raison sociale seront révoqués, et que si la raison sociale est un associé dans une société en nom collectif dans les dossiers du ministère, elle ne soit plus affichée comme associé.

Autorisation

La personne concernée doit autoriser l'annulation.

Nom commercial d'une personne morale

Un administrateur ou un dirigeant de la société ou une personne agissant en vertu d'une procuration doit autoriser l'annulation de l'enregistrement d'un nom commercial pour une société.

Si l'administrateur ou le dirigeant autorise l'annulation, indiquez son nom complet et sa fonction (p. ex., administrateur, président ou secrétaire).

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, **veuillez vous reporter à la section relative à la personne agissant en vertu d'une procuration.**

Nom commercial pour une société en nom collectif ou en commandite

Un associé ou une personne agissant par procuration doit autoriser l'annulation de l'enregistrement d'un nom commercial pour un partenariat.

Indiquez si l'associé autorisant l'annulation est un particulier, une société ou une entité enregistrée (tout enregistrement avec un NIE), ou une « autre » entité.

Si l'associé autorisant l'annulation est un particulier, indiquez son nom complet.

Si l'associé autorisant l'annulation est une société ou une autre entité enregistrée, indiquez son nom et son NMO ou NIE, selon le cas, ainsi que son adresse aux fins de signification. Indiquez également le nom complet et la fonction de la personne qui représente la société ou l'entité enregistrée.

Si l'associé qui autorise l'annulation est une « autre » entité, indiquez le nom de l'entité, l'adresse aux fins de signification, ainsi que le nom complet et la fonction de la personne qui représente l'entité.

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, **veuillez vous reporter à la section relative à la personne agissant en vertu d'une procuration.**

Nom commercial d'une entreprise individuelle

Le propriétaire unique ou une personne agissant en vertu d'une procuration doit autoriser l'annulation de l'enregistrement d'un nom commercial pour une entreprise individuelle.

Si le propriétaire unique autorise l'annulation, indiquez son nom complet.

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, **veuillez vous reporter à la section relative à la personne agissant en vertu d'une procuration.**

Raison sociale de la société de capitaux extraprovinciale

Un directeur général, un représentant ou une personne agissant en vertu d'une procuration doit autoriser l'annulation de l'enregistrement de la raison sociale d'une société à responsabilité limitée extraprovinciale.

Si le directeur général ou le représentant qui autorise l'annulation est un particulier, indiquez son nom complet et son adresse aux fins de signification.

Si le directeur général ou le représentant autorisant l'annulation est une société ou une entité enregistrée, indiquez son NMO ou NIE, selon le cas. Indiquez également le nom complet et la fonction de la personne qui représente la société ou l'entité enregistrée.

Si le directeur général ou le représentant qui autorise l'annulation est une « autre » entité, indiquez le nom de l'entité, l'adresse pour la signification, ainsi que le nom complet et la fonction de la personne qui représente l'entité.

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, **veuillez vous reporter à la section relative à la personne agissant en vertu d'une procuration.**

Raison sociale d'une société à responsabilité limitée extraprovinciale

Un associé ou une personne agissant en vertu d'une procuration doit autoriser l'annulation de l'enregistrement d'une raison sociale pour une société à responsabilité limitée ontarienne ou extraprovinciale.

Indiquez si l'associé autorisant l'annulation est un particulier ou une société professionnelle.

Si l'associé autorisant l'annulation est un particulier, indiquez son nom complet.

Si l'associé autorisant l'annulation est une société professionnelle, indiquez son nom et le NMO de la société.

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, **veuillez vous reporter à la section relative à la personne agissant en vertu d'une procuration.**

Raison sociale d'une société en nom collectif

Un associé ou une personne agissant en vertu d'une procuration doit autoriser l'annulation de l'enregistrement d'une raison sociale pour une société en nom collectif.

Si l'associé qui autorise l'annulation est un particulier, inscrivez son nom complet.

Si l'associé autorisant l'annulation est une société ou une entité enregistrée, indiquez son nom et NMO ou NIE, selon le cas. Indiquez également le nom complet et la fonction de la personne qui représente la société ou l'entité enregistrée.

Si l'associé qui autorise l'annulation est une « autre » entité, indiquez le nom de l'entité, ainsi que le nom complet et la fonction de la personne qui représente l'« autre » entité.

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, **veuillez vous reporter à la section relative à la personne agissant en vertu d'une procuration.**

Raison sociale d'une société à responsabilité limitée de l'Ontario

Un associé ou une personne agissant en vertu d'une procuration doit autoriser l'annulation de l'enregistrement d'une raison sociale pour une société à responsabilité limitée ontarienne ou extraprovinciale.

Indiquez si l'associé autorisant l'annulation est un particulier ou une société professionnelle.

Si l'associé autorisant l'annulation est un particulier, indiquez son nom complet.

Si l'associé autorisant l'annulation est une société professionnelle, indiquez son nom et le NMO de la société.

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, veuillez vous reporter à la section relative à la personne agissant en vertu d'une procuration.

Personne agissant en vertu d'une procuration

Si une personne agissant en vertu d'une procuration autorise l'annulation, indiquez si la personne agissant en vertu d'une procuration est un particulier, une société, une entité enregistrée (tout enregistrement avec un NIE) ou une « autre » entité.

Si la personne agissant en vertu d'une procuration est un particulier, indiquez son nom complet et son adresse aux fins de signification en Ontario.

Si la personne agissant en vertu d'une procuration n'est pas un particulier (p. ex. une société ou une autre entité enregistrée), indiquez son nom et son NMO ou NIE, selon le cas, ainsi que son adresse aux fins de signification en Ontario. Indiquez également le nom complet et la fonction de la personne qui représente la société ou l'entité enregistrée.

Si la personne agissant en vertu d'une procuration est une « autre » entité, indiquez le nom de l'entité, son adresse aux fins de signification en Ontario, ainsi que le nom complet et la fonction de la personne représentant l'« autre » entité.

Confirmation

La personne-ressource doit confirmer l'exactitude des renseignements fournis.

Soumettre le formulaire

Une fois que vous avez rempli le formulaire, imprimez-le et envoyez-le au ministère à l'adresse ci-dessous.

Ministère des Services au public et aux entreprises
Direction des biens commerciaux et des sûretés mobilières
393 avenue University, bureau 200
Toronto (Ontario) M5G 2M2

Demande retournée

Si votre demande est manuscrite, s'il manque la clé d'entreprise ou les adresses courriel, ou si vous utilisez le mauvais formulaire, elle ne sera pas traitée et vous sera retournée par courrier ordinaire. Dans ce cas, vous pourrez la présenter de nouveau par courrier ordinaire.

Toutefois, s'il manque **d'autres** renseignements requis ou si le formulaire n'a pas été correctement rempli, il sera retourné par voie électronique aux fins de correction à l'adresse courriel qui y est indiquée. Pour soumettre à nouveau la demande, vous recevrez un lien vers le système d'enregistrement électronique des entreprises, où vous **devrez** effectuer la transaction par voie électronique. Lorsque vous soumettez à nouveau la demande, il est de votre responsabilité de revoir l'ensemble de la demande et de vous assurer que toutes les données sont exactes et répondent à toutes les exigences.

La date d'entrée en vigueur de la demande retournée qui est soumise à nouveau au ministère sera la date à laquelle une demande acceptable de dépôt est reçue par le ministère. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'avis applicable.

Demande acceptée

Dès que le ministère aura reçu votre demande et qu'elle aura été traitée avec succès, vous recevrez les documents officiels par courriel, y compris un reçu de paiement, le cas échéant, et une clé d'entreprise si elle n'a pas encore été attribuée à l'entité. Pour plus de renseignements sur les documents, veuillez consulter l'avis applicable.

Ces documents seront envoyés à l'adresse courriel officielle de la personne morale ou de l'entité communiquée et à la personne-ressource mentionnée, à l'exception de la clé d'entreprise, le cas échéant, qui est uniquement envoyée à l'adresse courriel officielle.

Questions

Après avoir lu ces directives détaillées et l'avis applicable, si vous avez encore des questions, veuillez consulter le site <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario> ou communiquer avec nous par [courriel](#). Vous pouvez aussi appeler ServiceOntario au :

- Téléphone : 416-314-8880 ou sans frais : 1-800-361-3223
- ATS : 416-325-3408 ou sans frais ATS : 1-800-268-7095